

Jugement de Christine Tassin : le tribunal de Belfort est un tribunal islamique

écrit par Christine Tassin | 8 août 2014



✘ Ci-dessous l'article de Paul le Poulpe sur Riposte laïque

Belfort : les juges appliquent la charia, Christine Tassin condamnée à 3.000 euros d'amende !

Les juges de Belfort viennent de décider que dans notre pays, le délit de blasphème était réintroduit, au service d'une seule religion, l'islam. Comment comprendre autrement la condamnation de Christine Tassin à 3000 euros d'amende, pour avoir dit : « l'islam est une saloperie » ? Faut-il rappeler qu'il y a treize ans, l'écrivain Michel Houellebecq avait été acquitté pour avoir dit que « de toutes les religions, c'est quand même l'islam la plus con ».

Les associations musulmanes n'ont pas obtenu la moindre condamnation, ni le moindre dommage et intérêts. Ce qui veut dire que c'est à cause du procureur de Belfort, Alexandre Chevrier, représentant de Christiane Taubira, qui a instruit ces plaintes et demandé aux juges 3 mois de prison avec sursis et 3.000 euros, que Christine a été condamnée.

Ce verdict confirme que, sous la pression de l'islam et de ses militants les plus déterminés, nos libertés démocratiques, dont la parole libre et la laïcité, reculent quotidiennement. Le harcèlement juridique que subissent tous ceux qui refusent l'islamisation de notre pays, et les lourdes condamnations qui les frappent, contraste de manière aveuglante avec le laxisme de l'institution judiciaire avec les délinquants multirécidivistes, qui mettent en danger la sécurité, et la vie de nos compatriotes.

Cette condamnation a une portée hautement politique. En condamnant lourdement ce jour Christine Tasin et tous les résistants à l'islamisation de notre pays, les juges de Belfort, pour le plus grand bonheur de ce régime, envoient un message fort aux soldats d'Allah : continuez votre offensive contre la liberté d'expression et la laïcité, islamisez la France, nous allons vous aider en favorisant encore davantage d'immigration venue de pays musulmans, et en faisant taire les quelques récalcitrants qui menacent d'éveiller l'attention de leurs compatriotes.

Les juges de Belfort se sont comportés en parfaits petits soldats du régime. Faut-il leur rappeler qu'en principe, la justice est indépendante, qu'ils sont payés pour rendre la justice au nom du

peuple français, et pas au nom des soldats d'Allah ?

Naturellement, Christine Tasin fera appel, comme elle l'explique sur cette vidéo, car la jurisprudence serait terrible. Avec le panache qui est le sien, elle réaffirme, encore davantage dans le contexte actuel, que « Oui, l'islam est bien une saloperie ».

Paul Le Poulpe